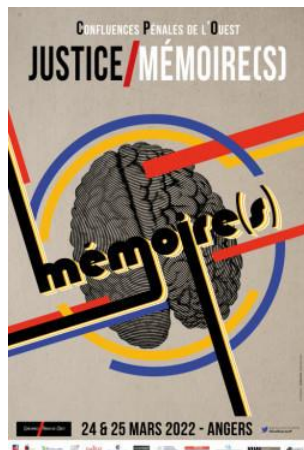


COLLOQUE

en distanciel

jeudi 24 mars 2022 et vendredi 25 mars 2022

Justice / mémoire(s)



Organisé par l'association Confluences Pénales de l'Ouest (CPO), créée en 2012 par des avocats pénalistes du Grand Ouest de la France, afin d'organiser un événement professionnel et grand public annuel, autour de la justice pénale et de la criminologie.

Jeudi 24 mars 2022 : 9h30 – 18h30

1) « Justice, mémoire et histoire »

Modérateur : Jehanne ROUL, maître de conférences à Angers

Intervenants : Bruno CATHALA, Aurélia DEVOS, Denis SALAS, magistrats à Paris, et Emmanuel DAOUD, avocat à Paris.

2) « Justice et mémoire du procès »

Modérateur : Dominique VERDEILHAN, journaliste à Paris

Intervenants : Isabelle FERNANDEZ, greffière à Marseille, Patrick MAISONNEUVE, avocat à Paris, Jean-Baptiste THIERRY, universitaire à Nancy

3) « Prescription de l'infraction et conservation des preuves »

Modérateur : Maud LENA, AJ Pénal DALLOZ à Paris

Intervenants : Olivier DODIER, enseignant-chercheur à Nîmes, Audrey RENARD et Marc VASSEUR, enquêteurs spécialisés (Diane) à Paris, Matthieu CHAVANNE, avocat à Paris, Marie-Gaëlle LE PAJOLEC, experte IGNA à Nantes, Matthieu FIORINI, magistrat à Angers

4) « Mémoire numérique »

Modérateur : Me EOLAS, avocat à Paris

Intervenants : Myriam QUEMENER, magistrate à Paris, Tris ACATRINEL, conseil en sécurité informatique à Paris, Hervé LETOQUEUX, enquêteur spécialisé, président d'OpenFaco, Sylvian DOROL, huissier spécialisé à Paris

Vendredi 25 mars 2022 : 9h30 – 12h30

5) « Mémoire de la peine »

Modérateur : Virginie BIANCHI, avocate à Paris

Intervenants : Laurent GRIFFON YARZA, magistrat à Nantes, Yann TARAUD, adjoint CIN et chef du BEJIIIF à Nantes, Frédéric LAUFERON, ancien directeur APCARS, directeur UDAF 74, et un juge de l'application des peines

6) « Parcours judiciaire : « l'expérience client » »

Modérateur : Cindy HUBERT, journaliste à Paris

Intervenants : Kami HAERI, avocat à Paris, Carole DAMIANI, Paris Aide aux Victimes, Pierre-François LE ROUX, expert-comptable judiciaire, Kim REUFLET, magistrate à Angers, Paolo GIAMBIASI, magistrat à Aurillac.

Inscription (payante) au webinaire

<https://www.acr-avocats.com/pro-bono/confluences-penales-de-louest/edition-2022/>